



Commune de
Sommaing sur Écaillon

Somminfo

Lettre d'information de la Municipalité de Sommaing sur Écaillon

<http://www.sommaing.fr>

mairie.sommaing@free.fr

EDITO : Le budget prévisionnel 2018 a été voté en avril. Vous trouverez le détail du compte administratif 2017 dans ce numéro.

Et cette année, Sommaing a accueilli le parcours du cœur, organisé tour à tour par les communes de Vendegies, Bermerain, Saint-Martin, Capelle et Escarmain. 159 participants au total (64 hommes, 77 femmes et 18 enfants) se sont inscrits à la salle des associations pour cette manifestation qui pouvait convenir à tous : marcheurs petits et grands, coureurs, cyclistes, en fonction des parcours proposés dans la campagne sommaingeoise ensoleillée. Tout était réuni pour donner l'envie de recommencer seul, en famille ou en groupe, cette belle balade de santé.

■ ÉVÈNEMENTS DE MARS ET AVRIL 2018



Jazz'Bar En Solesmois à Sommaing, le dimanche 11 mars.



Parcours du cœur, le dimanche 22 avril
Un groupe de marcheurs au départ



Le Docteur Duriez : « les gestes qui sauvent »

■ HAIE RUE DE ROBINSON

Une haie a été replantée en mars sur le talus de la rue de Robinson.

Ce projet a été mené à bien avec l'aide de l'association « Canopée Reforestation ». Celle-ci est subventionnée par la Région, Véolia et les cotisations annuelles des communes (60 € en 2017 pour Sommaing), pour la plantation d'arbres et de haies gratuitement. Elle n'agit qu'auprès des communes rurales de moins de 2000 habitants.

Deux membres de l'association, aidés des employés communaux et d'une dizaine d'apprentis du lycée agricole de Le Quesnoy, ont creusé des trous pour planter noisetiers, fusains, cornouillers...



■ VIVRE ENSEMBLE

Entretien des trottoirs

Les employés communaux sont en train de nettoyer les trottoirs et caniveaux de la commune. A partir de mi-juillet, il n'y aura plus qu'un seul employé et il ne pourra renouveler régulièrement cette opération. Cette année encore, un appel est fait à tous les riverains pour entretenir leurs trottoirs : une contribution pour rendre notre village accueillant.

Tontes

Un contrat pour la tonte régulière de l'espace vert situé à l'entrée de la rue du Clos des Haies, du parc de la salle polyvalente et de la plaine de jeux a été conclu entre la commune et une entreprise d'entretien d'espaces verts.

Rappel : un arrêté municipal interdit aux particuliers de tondre les dimanches et jours fériés après 12h30.

■ NORD PAS-DE-CALAIS TCHERNOBYL

Les enfants nés après la catastrophe de Tchernobyl, survenue il y a plus de 30 ans, vivent avec leur famille sur une terre toujours contaminée.

Avec l'opération « un été pour respirer – un été pour espérer », l'association « Nord Pas-de-Calais Tchernobyl » propose à des enfants ukrainiens âgés de 8 à 11 ans d'être accueillis dans des familles du Nord Pas-de-Calais durant les vacances d'été.

Si vous souhaitez rejoindre ce mouvement, vous pouvez vous adresser à l'association, 1 rue Anatole France 59260 Hellemmes-Lille – tél : 03 20 47 58 44 – www.tchernobylenfants.com

■ SALLE POLYVALENTE

Locations : Madame Corinne Guidez gère désormais les locations de la salle polyvalente. Pour ce faire, son temps de travail a été augmenté d'une heure par semaine. C'est donc à elle qu'il faut s'adresser pour le planning, la remise et le rendu des clés. Les réservations de la salle peuvent être faites par téléphone, et non sur le site internet de la commune, suivies rapidement de la signature du contrat lors d'une permanence en mairie, contrat qui valide la réservation.

Nouveau barème de location :

	Week-ends et fériés	semaine
Sommaingois	240 €	120 €
Non Sommaingois	350 €	175 €
Associations	160 €	80 €

Option : Location de tables rondes pour 8 convives : 5 € la table.

Le tarif inclut tout le mobilier (tables rectangulaires traditionnelles, chaises, vaisselle, matériel de cuisine...). Les consommations de gaz et d'électricité sont calculées et facturées au locataire. 763 € ont ainsi été remboursés pour l'année 2017.

Il est rappelé que les Sommaingois ne doivent pas réserver pour les extérieurs.

Nombre de locations : La salle polyvalente a été louée 32 fois l'an dernier.

Pour les associations sommaingeoises qui souhaitent y donner une représentation ou l'utiliser pour une réception, elle est gratuite une fois par an.

■ SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

ASVE : 100 € - Disciples de Saint-Pierre : 50 € - Société de chasse : 50 € - Comité des fêtes : 1000 € (subvention pour le feu d'artifice du 14 juillet comprise).

La municipalité souhaite faciliter, aider les projets des associations ou d'organismes tels que l'école, la CCPS (spectacles, Relais Assistantes Maternelles, Accueil de Loisirs Sans Hébergement...) en mettant à disposition la maison des associations (gratuite), voire la salle polyvalente pour des répétitions, des réunions.

■ PERSONNEL COMMUNAL

Madame Gilberte Souplet a fait valoir ses droits à la retraite.

Madame Valérie Sabos a été recrutée en tant qu'agent contractuel à raison de trois heures par semaine. Elle remplace Madame Souplet pour l'entretien courant des bâtiments communaux.



■ BUDGET

Budget définitif 2017

Le compte administratif de l'année 2017 a été voté lors de la réunion du conseil municipal du 3 avril dernier. Vous trouverez ci-après les principaux chiffres des recettes et dépenses pour les sections de fonctionnement et d'investissement.

Le montant total des dépenses de fonctionnement s'élève à 170 130,17 € dont 40 497,84 € au titre des contributions aux organismes de regroupement. Il s'agit principalement des cotisations versées aux Syndicats Intercommunaux (SIDEDEC, SIDEN-SIAN, SIVU « Murs Mitoyens ») et des frais de fonctionnement liés à la scolarisation des enfants de Sommaing dans les écoles primaires des villages voisins. Pour l'année scolaire 2016/2017, les frais de scolarité, de cantine, d'accueil périscolaire et des nouvelles activités périscolaires (NAP) se sont élevés à plus de 29 000 € pour 42 élèves sommaingois.

Le compte administratif 2017 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 142 709,14 € et un excédent d'investissement de 9 230,92 €, soit un excédent total de 151 940,06 €.

Cette somme qui correspond au fonds de roulement sera reportée sur le budget de l'année 2018, ce qui permettra de réaliser les prochains investissements sans recourir à l'emprunt.

Budget prévisionnel 2018

Le budget primitif 2018 a été voté lors de cette même réunion du 3 avril.

Il s'équilibre à 229 905,65 € pour la section de fonctionnement et à 185 130,00 € pour la section d'investissement.

Suite à la dissolution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au 31/12/2017, le solde du CCAS d'un montant de 4 790,39 € a été intégré dans le budget de la commune : 589,09 € en investissement et 4201,30 € en fonctionnement. Cette somme de 4201,30 € provenant du CCAS est réservée pour les secours d'urgence.

La principale dépense d'investissement prévue en 2018 est l'extension de la salle polyvalente pour permettre son accès aux personnes à mobilité réduite (PMR). Cet investissement n'a pu être réalisé en 2017 car seule la subvention de l'État a été accordée. La demande de subvention au département au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs (ADVB) a été renouvelée. Les travaux pourront débuter dès que cette subvention aura été accordée. Nous espérons qu'elle le sera cette année.

Malgré un contexte difficile, le conseil municipal, soucieux de ne pas augmenter la pression fiscale, a adopté, pour la sixième année consécutive, le maintien des taux des trois taxes locales :

- taxe d'habitation : 11.29 %
- taxe foncière bâti : 16.20 %
- taxe foncière non-bâti : 42.15 %

Roland Salengro, adjoint chargé des finances, est à votre disposition si vous souhaitez des explications complémentaires sur le budget.



■ 8 MAI

La victoire des alliés et la fin de la seconde guerre mondiale en Europe seront fêtées à Sommaing à 11h, au monument aux morts.

Puis, à la salle polyvalente, seront remis les diplômes du travail à :

- Madame Chantal Cheval (35 ans de service)
- Monsieur Alain Dupart (35 ans de service)
- Madame Danièle Huvelle (30 ans de service)
- Monsieur Philippe Brienne (30 ans de service).

Au cours de cette cérémonie, Madame Gilberte Souplet sera mise à l'honneur pour ses 39 ans de service au sein de la commune.

Le verre de l'amitié clôturera cette matinée.



■ NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Cette année encore, la récolte a été importante à l'issue de ce ramassage de débris. Félicitations et remerciements aux participants et notamment aux parents d'élèves, accompagnés de leurs enfants qui ont ainsi pu découvrir combien était beau leur environnement sans les déchets qu'on peut y abandonner, d'autant que le soleil était au rendez-vous ce samedi 24 mars.



Bravo aux jeunes participants

A partir du mardi 3 avril 2018, et jusqu'au 30 septembre 2018 inclus

les horaires d'accueil de « haute saison » dans les déchetteries de Solesmes et de Bermerain sont en vigueur :

	Déchetterie de Solesmes		Déchetterie de Bermerain	
	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
lundi	8h30-12h	13h30 - 18h	FERME	13h30 - 18h
mardi	FERME		FERME	13h30 - 18h
mercredi	8h30-12h	13h30 - 18h	8h30-12h	13h30 - 18h
jeudi	8h30-12h	13h30 - 18h	FERME	FERME
vendredi	8h30-12h	13h30 - 18h	FERME	13h30 - 18h
samedi	8h30-12h	13h30 - 18h	8h30-12h	13h30 - 18h
dimanche	9h-12h	FERME	FERME	

■ AGENDA

- Mardi 8 mai à 11h** : Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, au monument aux morts, suivie de la remise des diplômes du travail, salle polyvalente.
- Dimanche 13 mai à 16h30 : Jazz'Bar En Solesmois au Dhalci Bar à Haussy.
- Les 19 et 20 mai** : **Ball-trap.**
- Dimanche 3 juin** : **Journée de la pêche, plaine de jeux.**
- Dimanche 10 juin à 16h30 : Jazz'Bar En Solesmois à l'Entre deux à Capelle.
- Samedi 23 juin après-midi : Fête des écoles à la salle du Lonny à Vendegies.
- Samedi 23 juin à 19h** : **Feux de la Saint-Jean, plaine de jeux.**